

- Épisode 82 -



#82



B2

- La Polynésie française -



Situation : Présentation d'un territoire d'outre-mer - La Polynésie française

La Polynésie française, située dans l'océan Pacifique, est un territoire d'outre-mer composé de 118 îles réparties en cinq archipels : les Îles de la Société (dont Tahiti et Bora Bora), les Tuamotu, les Marquises, les Gambier et les Australes.

L'intérêt de la France pour ces îles remonte au XIX^e siècle. En 1842, elle établit un protectorat sur Tahiti, puis étend son influence aux autres îles. En 1880, Tahiti et les Îles de la Société deviennent officiellement une colonie française, les autres archipels étant intégrés par la suite. Depuis 1946, la Polynésie est un territoire français, et en 2004, elle obtient le statut de pays d'outre-mer, lui conférant une autonomie accrue.

Tahiti, la plus grande et la plus peuplée des îles, abrite sa capitale, Papeete, qui constitue le centre politique, économique et culturel de la région. On y trouve l'aéroport international, le port principal, les administrations, ainsi que les infrastructures éducatives et médicales. D'origine volcanique, l'île présente des montagnes élevées comme le mont Orohena, point culminant avec plus de 2 200 mètres, ainsi que des plages de sable noir et une dense forêt tropicale. À seulement 17 kilomètres au nord-ouest, l'île de Moorea, plus petite mais très prisée des touristes, offre des paysages spectaculaires avec ses pics montagneux, ses lagons turquoise et ses plages de sable blanc. Moorea est facilement accessible en excursion d'une journée depuis Tahiti grâce à un ferry et est également réputée pour ses plantations d'ananas et ses nombreuses activités de plein air, telles que la randonnée, le snorkeling et le kayak.

Sur le plan politique, la Polynésie française possède un statut particulier de pays d'outre-mer, ce qui lui permet de disposer d'une autonomie locale. Elle est administrée par un gouvernement local dirigé par un président élu par l'Assemblée de la Polynésie française, composée de 57 membres élus tous les cinq ans. Ce gouvernement est responsable de nombreux aspects de la vie quotidienne, notamment la santé, l'éducation, les transports, l'économie et la culture. Cependant, la France conserve le contrôle sur certaines fonctions essentielles, telles que la sécurité, la justice et la monnaie, et le représentant officiel de l'État, le Haut-commissaire de la République, veille à ce que les lois françaises soient respectées. Ainsi, le système politique combine autonomie locale et autorité de l'État français.

La langue officielle de la Polynésie française est le français, utilisé dans l'administration, l'éducation, les médias et la vie publique. Cependant, le territoire est également riche sur le plan linguistique et culturel, avec environ sept langues polynésiennes encore parlées. Le reo tahiti, ou tahitien, est la langue la plus utilisée, notamment à Tahiti et dans les Îles de la Société. D'autres langues, comme le reo pa'umotu (Tuamotu) ou le reo marquisien (Marquises), restent essentielles pour la vie familiale, culturelle et religieuse et participent à la transmission des traditions orales, des chants, des danses et des légendes.

Ces langues et pratiques culturelles constituent une véritable richesse pour le peuple ma'ohi, le peuple autochtone de Polynésie. La danse traditionnelle, appelée 'ori tahiti, est souvent accompagnée de percussions comme le to'ere ou le pahu et raconte des histoires à travers les gestes du corps. Ces spectacles sont particulièrement présents lors de fêtes locales, notamment le Heiva i Tahiti, célébration culturelle annuelle qui se tient chaque mois de juillet. Le tatouage polynésien, ou tatau, constitue un autre symbole fort, représentant autrefois l'identité, la famille, le rang social ou des événements de la vie, et restant aujourd'hui un marqueur culturel et artistique important. Beaucoup de familles continuent de valoriser des principes anciens tels que le respect des ancêtres, la solidarité et l'accueil.

L'économie de la Polynésie française repose principalement sur quatre secteurs : le tourisme, la perliculture, la pêche et l'aide financière de la France. Le tourisme constitue le secteur majeur : chaque année, des milliers de visiteurs affluent pour découvrir les lagons limpides et les plages paradisiaques, avec de nombreux hôtels de luxe, notamment à Bora Bora. La perliculture, ou élevage des perles de culture, représente également un pilier économique : les célèbres perles noires de Tahiti constituent une part importante des exportations. La pêche, surtout celle du thon, fournit à la fois des produits pour le marché local et l'exportation, tout en représentant une source d'emploi essentielle pour de nombreuses familles. Enfin, l'aide financière de la France joue un rôle clé dans le fonctionnement du territoire, en soutenant les services publics et l'emploi.

